



ICP
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARIENSIS

ILCF INSTITUT DE
LANGUE ET
DE CULTURE
FRANÇAISES
PARIS

Bienvenue à l'ILCF



**2025
2026**



SOMMAIRE

Avant votre départ.....	4
À votre arrivée.....	6
Étudier à l'ILCF.....	9
Vie étudiante.....	13
Services.....	16
Vivre à Paris.....	18
Contacts.....	22



1875

Fondation
de l'ICP

1948

Fondation
de l'Institut
de Langue et
de Culture
Françaises
(ILCF)



11 000

étudiants

dont

2 500

internationaux

par an



200

partenariats

internationaux
dans 55 pays

Chers étudiants,

Vous avez choisi de venir étudier la langue et la culture françaises à l'ILCF. Nous sommes heureux de vous accueillir au sein du campus de l'Institut Catholique de Paris.

Pour vous préparer à vivre cette expérience nouvelle, voici un guide dans lequel vous trouverez des informations qui vous aideront dans votre installation à Paris et dans vos démarches (logement, compte en banque, titre de séjour...).

Nous serons à votre écoute tout au long de votre séjour ; si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par mail ou à venir nous voir au secrétariat pour toute question . Nous vous souhaitons un agréable séjour d'études à l'ILCF !

L'équipe de l'ILCF



6 facultés Droit canonique / Éducation / Lettres / Philosophie / Sciences sociales, Économie et Droit / Théologie

6 instituts IDSP- Institut Du Savoir Partagé, IER- Institut d'Études Religieuses, IFOMENE – Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation, ILCF - Institut de Langue et de Culture Françaises, Institut Vaugirard Humanités et Management, ESQESE Paris - École Supérieure pour la Qualité, L'Environnement et la Sécurité en entreprise

1 Unité de Recherche «Religion, Culture et Société» EA 7403

AVANT VOTRE DÉPART

PASSEPORT ET TITRE DE SÉJOUR (visa)

• Vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne

Les étudiants ressortissants des pays de l'Espace Économique Européen, d'Andorre, de Monaco, de Saint Martin, de Suisse ou du Vatican sont dispensés de visa pour étudier en France métropolitaine et dans l'Espace Schengen, quelle que soit la durée de leur séjour.

> *Votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité suffit.*

• Vous n'êtes pas ressortissant d'un pays de l'Union européenne

Vous devez faire une demande de visa Étudiant plusieurs semaines avant votre arrivée en France auprès des consulats de France ou de Campus France, selon le pays. Vous devez demander un visa D long séjour pour études, obligatoire pour tout séjour supérieur à 3 mois. Il permet d'obtenir, dès votre arrivée en France, un titre de séjour étudiant.

Selon le pays :

> www.france-visas.gouv.fr

ou

> www.campusfrance.org

SANTÉ: SÉCURITÉ SOCIALE & ASSURANCE

Le système de santé en France comprend une assurance maladie de base obligatoire (la Sécurité Sociale) et une assurance maladie complémentaire, facultative (la mutuelle). La Sécurité Sociale vous permet d'avoir droit au remboursement de vos soins pendant toute la durée de votre séjour d'études.

• Vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne

Les étudiants européens ressortissants des 27 états membres de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen et de la Confédération helvétique doivent se munir avant leur arrivée en France d'une attestation ou de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), et d'une attestation d'assurance responsabilité civile, les couvrant durant toute la durée de leur séjour en cas d'accidents, d'hospitalisation, ou de rapatriement, et avec indication de la durée de validité.

- Vous pouvez demander cette carte auprès de l'organisme qui gère votre assurance maladie.

- Si vous avez la Carte Européenne d'Assurance Maladie, vous n'avez plus besoin de prendre une assurance complémentaire en France.

• Vous n'êtes pas ressortissant d'un pays de l'Union européenne

En prévision de votre arrivée en France pour vos études, vous devez **obligatoirement** demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur le site dédié etudiant-etranger.ameli.fr. Cette inscription est gratuite. Il vous sera demandé de joindre un certain nombre de justificatifs et un titre de séjour. Un numéro provisoire de sécurité sociale vous sera attribué automatiquement par le site. Vous pourrez télécharger une attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité Sociale. Lorsque votre inscription sera validée, vous pourrez télécharger l'attestation définitive : l'attestation de droits.

MUTUELLE

La Sécurité Sociale ne rembourse qu'une partie des frais de santé, sauf en cas d'intervention chirurgicale, de maternité ou de longue maladie. L'étudiant peut donc adhérer à une mutuelle complémentaire qui lui permettra d'obtenir un remboursement supplémentaire. Il existe deux mutuelles étudiantes en France :

La Mutuelle des étudiants: LMDE

- 57 rue des Mathurins, Paris 8^e
Ouvert le mardi, jeudi et vendredi
9h - 12h30 et 13h30 - 16h30
Metro 9 : station Saint-Augustin
RER A : station Havre-Caumartin
Tél: 09 69 36 96 01

> www.lmde.fr

HEYME

Lundi - Vendredi : 9h-18h
Tél: 09 71 09 07 07

> www.heyme.care

RESPONSABILITÉ CIVILE

Tout étudiant doit souscrire à une assurance responsabilité civile dans son pays, ou en France pour :

- les dommages corporels causés aux tiers dans la vie privée,
- les dégâts matériels,
- couvrir un rapatriement.

À VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

VALIDATION DU VISA

Dans les trois mois qui suivent votre arrivée sur le territoire français, vous devez valider votre visa en ligne pour enregistrer votre séjour en France.

Vous aurez besoin:

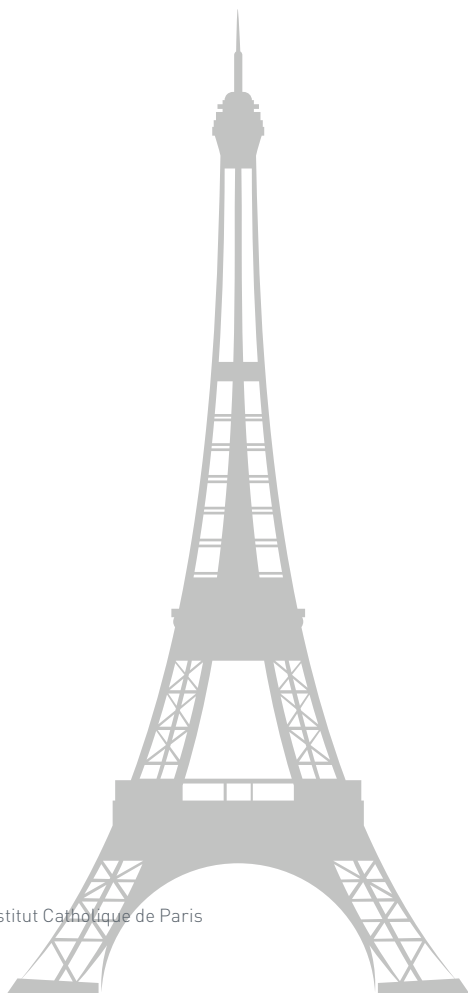
- d'une adresse électronique (mail) valide
- des informations figurant sur votre visa
- de communiquer votre date d'entrée en France
- de votre adresse en France
- de votre carte de paiement pour payer la taxe de délivrance d'un titre de séjour

Les étapes de la validation en ligne:

- Se connecter au site administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr ;
- Renseigner les informations présentes sur votre visa : numéro de visa, date de début et de fin de validité, date de délivrance, motif du séjour ;
- Saisir les informations complémentaires : situation familiale, numéro de téléphone, adresse électronique ;
- Indiquer votre date d'arrivée en France et votre adresse en France ;
- Payer la taxe de séjour de 50€ ;
- Télécharger la confirmation de validation de votre VLS-TS.

Vous recevrez deux emails

- Un premier email vous indiquant vos identifiants de connexion. Ils vous permettront d'accéder à votre espace personnel. La confirmation de validation de votre VLS-TS y sera disponible.
- Un deuxième email vous confirmant les informations que vous avez renseignées en ligne. Cet email de confirmation de validation de votre VLS-TS peut être téléchargé.



Renouvellement de votre titre de séjour

La procédure de renouvellement des titres de séjour, pour les étudiants dont le visa est encore valable, s'effectue exclusivement en ligne sur le site suivant :

administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/espace-personnel/connexion-inscription

Si vous n'avez pas déjà créé un compte sur ce site, il vous faudra en créer un. Pour ce faire, il vous faudra vous munir de votre carte de séjour ou de l'imprimé de validation de votre visa VLS-TS. Pour information, le numéro de visa ou de carte de séjour comporte 10 chiffres.

Vous devrez, pour finaliser votre dossier en ligne, également effectuer une e-photo ou photo numérique. Vous pouvez accéder à ce service dans les Photomatons ou dans un studio professionnel de photos. Le format des photos pour le renouvellement d'un Titre de séjour est le même que pour celui de la carte d'identité (format que l'on appelle « officiel »).

À savoir :
Une demande de titre de séjour doit être faite 4 mois avant la date d'expiration de votre visa.

• Pour plus d'informations

Contactez Christophe FARGES
(Direction des Relations Internationales)
au 01 44 39 84 95 ou par mail à :
titresejour@icp.fr

• Tarifs

Vous devez régler une taxe et un droit de timbre de 75 € par [timbres fiscaux](#).

• Attention!

Si vous présentez votre demande de renouvellement de titre hors délai, vous devrez aussi payer un droit de visa de régularisation de 180 € (sauf cas de force majeure ou présentation d'un visa valide).

Service de titre
de séjour de l'ICP
Bâtiment P
Lundi - jeudi: 9h30-12h
Vendredi: FERMÉ
Mail : titresejour@icp.fr
Tel. 01 44 39 84 95

COMMENT SE RENDRE À L'ILCF

L'ILCF est situé sur le **site Carmes** du campus parisien de l'ICP, au cœur de la capitale.

L'entrée se fait par le 74 rue de Vaugirard.

Métro

Ligne 4 : station St Placide ou St Sulpice

Ligne 12 : station Rennes

Ligne 10 : station Sèvres-Babylone

Bus

Lignes 83, 95, 96 : arrêt Rennes-Assas

Lignes 68, 89, 94 : arrêt Rennes-Raspail



ÉTUDIER À L'ILCF

BIENVENUE À L'ILCF

À chaque début de session, l'ILCF organise l'accueil de ses étudiants :

- Accueil et présentation des services
- Informations pratiques pour réussir son séjour à l'ILCF et en France
- Activités de découverte de l'ICP
- Rencontres avec d'autres étudiants
- Une équipe plurilingue pour répondre à vos questions.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

> facebook.com/ILCF.Paris/

Partagez vos photos avec le hashtag #ILCFPARIS

> instagram.com/ilcfparis/

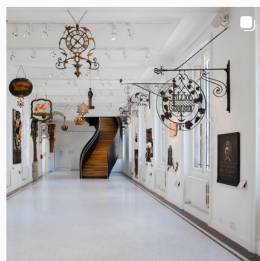
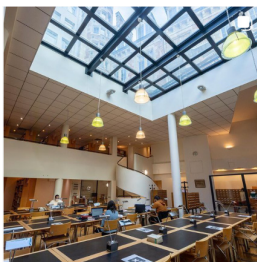
> LinkedIn : [ilcf-paris](https://www.linkedin.com/company/ilcf-paris)

ILCF

**Secrétariat
Bâtiment P,
rez-de-chaussée**

Lundi-jeudi :
8h45-12h30
13h45-17h30

Vendredi :
8h45-12h30
13h45-16h30



SYSTÈME EUROPÉEN DE TRANSFERT DE CRÉDITS (ECTS)

À chaque matière correspond un nombre de crédits «ECTS» (European Credit Transfert System). La délivrance d'ECTS est basée sur le nombre d'heures en présentiel réalisé par l'étudiant afin d'atteindre les objectifs du cours : connaissances finales et compétences acquises (voir tableau de correspondance ci-dessous). Les ECTS sont attribués si la note moyenne obtenue est supérieure ou égale à 10.

Attribution des ECTS

Session	Durée	Heures hebdo	Heures totales	ECTS
Semestre ILCF	14 semaines	3	42	4
Semestre ILCF	14 semaines	6	84	8
Semestre ILCF	14 semaines	9	126	12
Semestre ILCF	14 semaines	12	168	16
Semestre ILCF	14 semaines	15	210	20
Semestre ILCF	14 semaines	18	252	24
Semestre ILCF	14 semaines	21	294	28
Session mensuelle	4 semaines	15	60	6
Session mensuelle	4 semaines	21	84	8
Session mensuelle	4 semaines	30	120	12
Cours du samedi	14 semaines	3	42	4
Cours du soir	14 semaines	4	56	6

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Inscription et paiement

Comment s'inscrire ?

- en ligne
- sur place

- Cours mensuels : paiement lors de l'inscription
- Cours semestriels : acompte de 400€ minimum ou paiement intégral

Une fois votre paiement effectué, vous recevrez l'attestation de préinscription, obligatoire pour la demande de VISA auprès du consulat de France.

Test de niveau et inscription pédagogique

Vous recevrez un mail avec un lien vous permettant d'accéder à un test de niveau que vous effectuerez en ligne. Vous devez effectuer ce test dans les 72h suivant la réception du mail. Votre niveau vous sera ensuite communiqué, accompagné d'une proposition de cours.

Changement de cours

Un éventuel changement de classe est possible en début de session. Parlez-en à votre professeur.

Conseils pédagogiques

Responsable pédagogique
Geneviève VASSAUX-BONTEMPS
 >g.vassaux@icp.fr

Assistante pédagogique
Laure RANNOU
 >pedagogie.ilcf@icp.fr

Délégué(e) de classe

Élu(e) par ses camarades pour :

- Être leur porte-parole sur des questions d'ordre pédagogique ou administratif
- Organiser des activités

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026

COURS SEMESTRIEL AUTOMNE

8 septembre 2025 - 20 décembre 2025

COURS SEMESTRIEL PRINTEMPS

2 février 2026 - 23 mai 2026

COURS DU SOIR AUTOMNE

9 septembre 2025 - 18 décembre 2025

COURS DU SOIR PRINTEMPS

3 février 2026 - 21 mai 2026

COURS DU SAMEDI AUTOMNE

13 septembre 2025 - 20 décembre 2025

COURS DU SAMEDI PRINTEMPS

7 février 2026 - 23 mai 2026

COURS MENSUELS

5 janvier 2026 - 23 janvier 2026

1^{er} juin 2026 - 26 juin 2026

1^{er} juillet 2026 - 28 juillet 2026

3 août 2026 - 28 août 2026

COURS ANNUEL

29 septembre 2025 - 21 mai 2026

Année universitaire : du 8 septembre 2025 au 23 mai 2026.

JOURS FÉRIÉS

Toussaint	1 ^{er} novembre
Armistice 1918	11 novembre
Noël	25 décembre
Jour de l'an	1 ^{er} janvier
Lundi de Pâques	6 avril
Fête du travail	1 ^{er} mai
Fête de la Victoire	8 mai
Ascension	14 mai
Pentecôte	25 mai
Fête Nationale	14 juillet
Assomption	15 août

Vacances de L'ILCF :

- Vacances de Toussaint : 27/10/25 - 2/11/25
- Vacances de Noël : 22/12/25 - 4/01/26
- Vacances d'Hiver : 2/03/26 - 8/03/26
- Vacances de Printemps : 20/04/26 - 26/04/26

VIE ÉTUDIANTE ILCF

La vie étudiante à l'ILCF : De nombreuses activités sont organisées régulièrement pour les étudiants de l'ILCF.



Club de musique : Le club de musique de l'ILCF pour apprendre des chansons françaises, chanter, ou jouer d'un instrument (niveau débutant, amateur, professionnel).

Ciné-Club : L'ILCF propose un Ciné-Club afin de faire découvrir aux étudiants internationaux des films français durant les sessions. Chaque film choisi est diffusé en version originale sous-titrée et commenté par des enseignants de l'ILCF.

Café-Philo : Animé par un professeur de l'ILCF, le Café-Philo permet aux étudiants de discuter et de débattre autour de questions philosophiques ou de société et de s'entraîner à la prise de parole et à la libre pensée.

Journal de l'ILCF : Participez au journal de l'ILCF avec l'équipe pédagogique et partagez vos expériences avec vos camarades de classe.

Jeux de Société à la pause déjeuner : Rendez-vous à l'international lounge pour découvrir des jeux de cartes : le Président, le Kem's, la bataille et bien d'autres.

RCALF : (GRATUIT) Rencontres Conversations Amicales en Langue Française. Séances de conversations en français sur le campus, animées par des bénévoles.

Tandem ILCF & Pôle Langues : Le Tandem ILCF & Pôle Langues est un échange linguistique avec un étudiant français. Une activité inter-culturelle qui donne naissance à de belles amitiés.

VIE ÉTUDIANTE





LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Votre statut d'étudiant vous permet d'adhérer aux associations et aux activités proposées par l'Institut Catholique de Paris. La grande association des étudiants de l'ICP, plus connue sous le nom de « Fédé » ICP, regroupe tous les BDE (Bureaux Des Étudiants), Clubs et Associations de l'ICP. Sports, musique, aumônerie... il y en a pour tous les goûts. Découvrez toutes les associations :

> www.icp.fr/vie-du-campus/vie-associative-et-etudiante/les-associations-etudiantes-/

> www.facebook.com/groups/institutcatholiquedeparisexchangestudents/

TANDEM

Tandem est un programme de parrainage qui permet à un étudiant étranger un accompagnement personnalisé par un étudiant français de l'ICP. Tout au long de l'année, l'association Tandem organise des événements afin de rassembler les étudiants, créer de nouvelles rencontres et partager des moments de convivialité :

- Déjeuners internationaux à thèmes
- Cafés-langues
- Sorties dans Paris

Pour plus d'informations :

> www.facebook.com/tandemicp/

> Instagram: @tandemicp

SPORTS

Consultez les sites suivants :

- Cité internationale de Paris :

> www.ciup.fr/sports/

- Où faire du sport à Paris?

> www.paris.fr/sport

- Les piscines municipales :

> www.paris.fr/piscines

plus de
40
associations
étudiantes

SERVICES

INFIRMERIE

Ce service est ouvert à tous les étudiants et propose du lundi au vendredi :

- Un accueil,
- Une écoute, des conseils en santé, orientation,
- Des soins divers, lors de malaises, urgences,
- Une salle de repos



infirmerie@icp.fr
01 70 64 29 87

> www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/prevention-sante

ESPACE D'ÉCOUTE ET D'ACCUEIL

Ce service propose :

- Accompagnement psychologique : se libérer par la parole des petits et grands tracas du quotidien
- Orientation psychologique : se connaître pour mieux choisir

Les consultations sont gratuites pour les étudiants de l'ICP. Sur rendez-vous du mercredi au vendredi, de 10h à 17h



eap@psycho-prat.fr
01 70 64 29 83

ICP HUB

Service central d'accueil et d'information

Missions principales :

- Vous accompagner dans vos démarches administratives

- Vous informer sur les activités de la vie associative et les services proposés par l'ICP
 - Toute demande sera traitée rapidement
- Site Carmes - Salle L22 (rez-de-chaussée)
Lundi - vendredi : 8H00 - 18H00
Samedi : 8H00 - 12H00



hub@icp.fr
01 86 47 27 75

TITRES DE SÉJOUR

Le service Titres de séjour, en relation avec l'administration française et notamment avec la Préfecture de Police de Paris, aide les étudiants internationaux à obtenir leur titre de séjour et/ou renouveler leur visa. au sein de la Direction des Relations internationales, Bâtiment P, 2^e étage



titresejour@icp.fr
01 44 39 84 95

CAFÉTÉRIA

À l'ICP, vous pouvez déjeuner à la cafétéria, gérée par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires). Ce lieu est ouvert toute la journée et propose une offre de restauration rapide.

À PROXIMITÉ DE L'ILCF :

Restaurant universitaire CROUS Mabillon :
3 Rue Mabillon, 75006 Paris
Lundi - Vendredi : 11h30 - 14h30
Informations :

> www.crous-paris.fr/restauration/les-%20lieux-de-restauration



BIBLIOTHÈQUES

L'ICP possède 5 bibliothèques spécialisées avec des catalogues en ligne.

> bibliotheques.icp.fr/

Bibliothèque de Fels

Bâtiment Z de l'ICP :

Salle du 1er étage :

Lundi - Vendredi : 9h - 19h

Salle du 5e étage :

- Lundi - Mercredi : 9h - 20h30
- Jeudi - Vendredi : 9h - 19h
- Samedi : 9h - 12h30

29€ par semestre / 7€ par mois

Bibliothèque Municipale André Malraux

112 rue de Rennes

Horaires :

Lundi : Fermé

Mardi : 10h à 19h

Mercredi : 10h à 19h

Jeudi : 13h à 19h

Vendredi : 13h à 19h

Samedi : 10h à 18h

Dimanche : Fermé

Bibliothèques de la ville de Paris

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris comprend 57 bibliothèques dans tous les arrondissements. Elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Découvrez toutes les informations pratiques sur les bibliothèques municipales de Paris :

> www.bibliotheques.paris.fr/

RESTER CONNECTÉ - MONICP

MonICP est l'application mobile des étudiants de l'Institut Catholique de Paris. Emploi du temps détaillé, géolocalisation pour se déplacer rapidement sur le campus, accès à différents services. L'application mobile de l'ICP c'est "ma vie d'étudiant dans ma poche !"

WI-FI GRATUIT

Pour accéder au Wi-fi de l'ICP, rien de plus simple ! Sélectionnez ICPWIFI ACADÉMIQUE :

- Étape 1 - Recherchez le réseau Wi-Fi : ICPWIFI ACADÉMIQUE et cliquez sur "Se connecter"
- Étape 2 - Une fois connecté au réseau, la page du "Portail d'accès au Wi-Fi ICP" s'affichera sur votre navigateur. Il vous suffira d'entrer vos identifiants et mot de passe que vous avez reçus par mail.

N'oubliez pas de lire et d'accepter la "Charte informatique" en cochant la case. Enfin, cliquez sur le bouton pour vous connecter.

- Étape 3 - Une fois cette page affichée, cela veut dire que vous êtes bien connecté au réseau Wi-Fi de l'ICP.

IDENTIFIANT ICP ET MOT DE PASSE

Consultez notre secrétariat

VIVRE À PARIS

GÉRER SON BUDGET

Les principales dépenses à Paris sont l'hébergement, la restauration et les transports. Le budget mensuel approximatif indiqué ci-dessous vaut pour un étudiant célibataire :

- **Loyer** : pour un studio et en résidence privée : 1100€
- **Loyer en résidence universitaire** : 495 à 590€
- **Éventuelle complémentaire assurance santé** : 50€
- **Forfait internet/téléphone portable** : entre 20 et 40€
- **Fournitures scolaires** : 20€
- **Culture/sorties** : 100€, mais cela dépend de chacun.

Quelques exemples de prix :

- Une baguette de pain : 1,30€
- Un croissant au beurre : 1,30€
- Une place de cinéma : 11,90€ (prix étudiant et moins de 26 ans : 6 à 12€)
- Une place de théâtre : 10 à 17€ pour les jeunes de moins de 26 ans (parfois les moins de 30 ans).

• Transport

1 ticket de métro/bus/RER à l'unité coûte 2,50€.

Pour ceux qui utilisent les transports en commun chaque jour, il y a les abonnements :

- abonnement mensuel : forfait Navigo à 86,80€/mois (zone 1-5)
- abonnement "Imagine R" : abonnement annuel réservé aux étudiants de moins de 26 ans : 392,40€/an (tarif 2024/2025).

OUVRIR UN COMPTE EN BANQUE

Si la banque de votre pays de résidence a un partenariat avec un réseau français, l'ouverture de votre compte en France sera simplifiée. Si ce n'est pas le cas, dès votre arrivée en France, rendez-vous dans les banques les plus proches de l'ICP ou de votre lieu d'habitation et comparez les services qu'elles offrent.

Certaines banques proposent des offres préférentielles aux étudiants ou aux jeunes de moins de 25 ans.

Avant d'ouvrir un compte, l'établissement bancaire vérifiera votre identité et votre adresse. Il vous sera également demandé de présenter un « justificatif de domicile », il faudra présenter :

- le passeport ou la carte d'identité
- le titre de séjour (sauf pour les étudiants Européens)
- la carte d'étudiant d'ICP ou un certificat de scolarité
- un justificatif de domicile (facture sur laquelle figure votre adresse : facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement etc...).

Conseils :

- *Choisir une banque près de chez vous*
- *Etudiants de moins de 25 ans : offres spéciales*
- *Regardez le coût de la carte bleue et le coût annuel du compte en banque*



Welcome Desk ICP

Retrouvez toutes les informations nécessaires pour vivre à Paris avec notre partenaire
>ilcf.studynco.com

Numéros d'urgence

Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
Police	17
SAMU	15
SOS HELPLINE en anglais	0146214646

SE LOGER À PARIS

A. Trouver un logement

Le site internet de l'ICP propose de nombreuses solutions d'hébergement à Paris en foyers étudiants (privés), des locations de chambres et de studios, des chambres en famille d'accueil, des colocations, etc.

> www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/logement

Choisir l'hébergement en famille c'est :

- Simplifier vos démarches avant le départ (réservé son logement, obtenir son certificat d'hébergement)
- Choisir d'habiter le centre de Paris (tous les logements sont situés dans Paris et accessibles en métro depuis l'ILCF)
- Profiter pleinement de vos études et de la vie parisienne à votre rythme
- Vous immerger dans la langue et la culture en partageant la vie d'une famille française.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : > www.staystudy.fr/
> www.atomeparis.com/en/partners/ilcf/

Location Studapart :

L'ILCF est partenaire de Studapart. Cette plateforme en ligne vous permet de rechercher un logement individuel, en colocation, en résidence étudiante. Plusieurs offres vous sont proposées, avec toutes les informations nécessaires à leur sujet : prix du loyer, durée de location minimum, etc.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : > housing.icp.fr/fr/

B. Assurance habitation

Une assurance « habitation » est souvent demandée aux locataires lors d'une demande de logement. Elle est obligatoire pour les locations non meublées. Cette assurance vous protège contre les incendies, les dégâts des eaux, etc.

> www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/logement

C. Aide au logement

Selon votre type de logement et votre situation familiale, vous pouvez bénéficier d'une aide financière au logement : l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou l'Allocation Logement Social (ALS). Cette aide au logement peut être versée si le logement est une chambre en foyer ou en résidence universitaire, un studio, un appartement ou une maison.

> wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement#/stateaccueil

LES JOBS ÉTUDIANTS

Pensez à consulter régulièrement nos offres sur : > icp.jobteaser.com

Autres liens utiles :

- > www.fusac.fr
- > www.indeed.fr
- > www.linkedin.com
- > www.jobaviz.fr

Vous trouverez de l'aide à la rédaction de votre CV sur les sites :

- > www.apec.fr
- > www.letudiant.fr
- > www.studyrama.fr

UTILISER SON MOBILE EN FRANCE

Vous pouvez activer un numéro de téléphone portable français en achetant une carte SIM.

Vous pouvez prendre un abonnement ou une «mobicarte» prépayée.

En France, les 4 principaux opérateurs sont :

- Bouygues Télécom > www.bouyquestelecom.fr
- SFR > www.sfr.fr
- Orange > www.orange.fr
- Free > www.free.fr

Pensez à débloquer (unlock) votre téléphone avant de venir en France !

SE DÉPLACER

A. Le transport public

Les métros, bus et RER sont régis par la RATP à Paris.

Si vous utilisez fréquemment les transports en commun, il est plus intéressant pour vous de prendre les formules d'abonnement (Navigo ou imagine R) car elles sont plus avantageuses que les tickets.

Le site et l'application RATP proposent également un service pour établir votre itinéraire en transport en commun.

- > www.ratp.fr

Pass Navigo : pour tous vos déplacements en Île de France

Vous avez moins de 26 ans, commandez votre carte Navigo Imagine'R étudiant depuis votre espace personnel Navigo :

- > www.jegeremacartenavigo.fr/connexion/connexion_ou_creation_compte

Vous avez plus de 26 ans, vous pouvez souscrire à :

- Votre forfait Navigo Annuel
- Votre forfait mois ou semaine

B. Vélib'

La ville de Paris propose des vélos en libre-service dans la capitale et quelques villes de proche banlieue.

Informations, tarifs et modalités d'abonnement :

- > www.velib-metropole.fr/

SÉCURITÉ

Soyez toujours vigilant : préférez un sac porté en bandoulière de petite taille ou une banane plutôt qu'un sac à dos ;

- Prenez le minimum d'argent liquide avec vous ;
- Ne rangez pas votre portefeuille dans vos poches arrière ;
- Si un pickpocket tente de vous arracher votre sac, ne résistez pas, vous risqueriez d'être blessé ;
- Méfiez-vous des individus qui peuvent détourner votre attention pour vous voler vos effets personnels, notamment à la terrasse des cafés, lors de retrait d'argent, etc.

SORTIR À PARIS

Paris est une ville de culture qui regorge d'activités et d'événements culturels.

Agendas des expositions, concerts, sorties, cinémas ou bons plans :

- > www.75.agendaculturel.fr
- > www.sortiraparis.com
- > www.parisinfo.com/sortir-a-paris/
- > www.timeout.fr/paris
- > www.visitparisregion.com/fr
- > www.offi.fr/

Nous vous conseillons également le site de la mairie de Paris :

- > www.paris.fr

Le site de l'Office de Tourisme de Paris fournit d'innombrables informations et des fiches pratiques. Il vous permet un téléchargement gratuit de guides pour organiser des excursions dans la capitale.

- > www.parisinfo.com

VOYAGER EN FRANCE

Avec notre partenaire Erasmus Place, découvrez Giverny, les falaises d'Etretat ou partez un week-end au Mont Saint-Michel, à Nice, etc, à des tarifs très intéressants.

- > erasmusplace.com

Bons plans

En fonction de votre âge, sur simple présentation de votre pièce d'identité ou carte étudiante, vous pourrez bénéficier de tarifs avantageux sur de nombreux loisirs : cinémas, musées, restauration rapide...



CONTACTS

INSTITUT DE LANGUE ET DE CULTURE FRANÇAISE

Pavillon de Fréville (bâtiment P)

Directeur
Daniel OLLIVIER
> d.ollivier@icp.fr

Responsable Administrative
et Financière
Maria DIMOPOULOU
> m.dimopoulou@icp.fr

Chargée du suivi financier
Claire RAGOT
> c.ragot@icp.fr

Responsable pédagogique
Geneviève VASSAUX-BONTEMPS
> g.vassaux@icp.fr

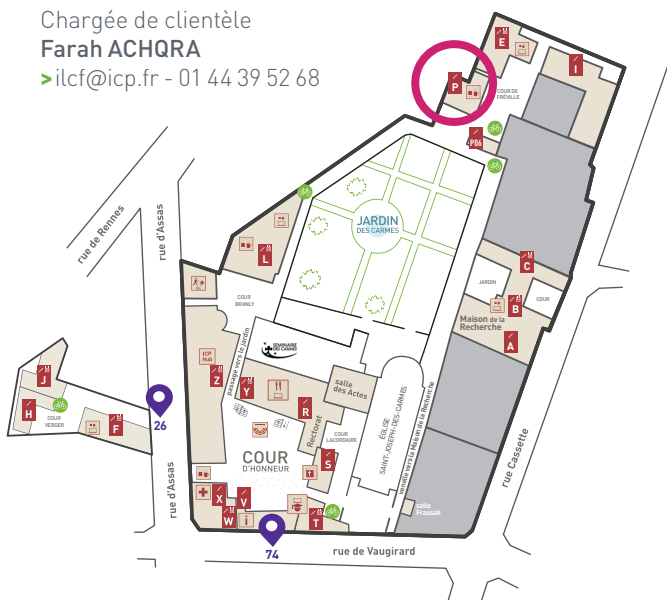
Chargée de clientèle
Farah ACHQRA
> ilcf@icp.fr - 01 44 39 52 68

Chargée de clientèle partenariats
Tiffany BOUBKEUR
> partenaires.ilcf@icp.fr

Chargée de clientèle
Phyllis YOUKBI
> ilcf@icp.fr

Assistante pédagogique
Laure RANNOU
> pedagogie.ilcf@icp.fr

Chargée de communication
Suzanne COLLET
> s.collet@icp.fr



ILCF
Secrétariat
Bâtiment P,
rez-de-chaussée

Lundi-jeudi :
8h45-12h30
13h45-17h30

Vendredi :
8h45-12h30
13h45-16h30





ICP
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARIENSIS

iLCF INSTITUT DE
LANGUE ET
DE CULTURE
PARIS FRANÇAISES

Welcome

Willkommen Bienvenue

Fogadtatás Welcome

Benvenuto

欢迎



Bienvenue